



Communauté métropolitaine  
de Montréal

PROJET

# OLÉODUC ÉNERGIE EST

TRANSCANADA



## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

RAPPORT TECHNIQUE

MARS 2016

Révisé en août 2017



## Table des matières

AVANT-PROPOS.....	3
INTRODUCTION .....	4
1. Caractérisation de l'économie du Grand Montréal.....	5
1.1 Base économique .....	5
1.2 Économie du savoir .....	7
1.3 Plan métropolitain de développement économique .....	8
2. Impact économique de la construction et de l'exploitation de l'oléoduc .....	10
2.1 Modèle d'estimation.....	10
2.2 Résultats de l'étude d'impact économique.....	11
2.3 Commentaires sur l'étude d'impact économique .....	13
CONCLUSION .....	16

## AVANT-PROPOS

Créée en 2001, la Communauté métropolitaine de Montréal (Communauté) est un organisme de planification, de coordination et de financement qui regroupe 82 municipalités où résident plus de 3,9 millions de personnes réparties sur un territoire de plus de 4 360 km<sup>2</sup>. La Communauté exerce des compétences stratégiques à l'échelle du Grand Montréal<sup>1</sup>. Ses principaux champs d'intervention sont le développement économique, l'aménagement du territoire, le transport, l'environnement, le logement social et les équipements à caractère métropolitain.

Sa mission :

- Planifier, coordonner et financer les compétences stratégiques qui façonnent le territoire et le développement de la région.

Sa vision :

- Mettre le cap sur le monde et bâtir une communauté compétitive, attractive, solidaire et responsable.

Son objectif :

- Rejoindre le peloton de tête des régions nord-américaines en développant des projets rassembleurs qui suscitent l'adhésion des élus, des citoyens et de la société civile.

En vigueur depuis le 12 mars 2012, le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la Communauté définit des orientations, des objectifs et des critères aux fins d'assurer la compétitivité et l'attractivité de son territoire.

Le PMAD porte sur trois orientations, soit :

- un Grand Montréal avec des milieux de vie durables;
- un Grand Montréal avec des réseaux et des équipements de transport performants et structurants;
- un Grand Montréal avec un environnement protégé et mis en valeur.

Le présent rapport technique concerne la section québécoise du projet Oléoduc Énergie Est de TransCanada et s'inscrit dans le cadre des travaux de :

- la commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) du Québec ;
- du comité d'audience de l'Office national de l'énergie (ONÉ).

---

<sup>1</sup> La Communauté regroupe, en tout ou en partie, les territoires de l'agglomération de Montréal, l'agglomération de Longueuil, les villes de Laval et de Mirabel ainsi que ceux des territoires des MRC Les Moulins, L'Assomption, Deux-Montagnes, Thérèse-De Blainville, Roussillon, Beauharnois-Salaberry, Vaudreuil-Soulanges, Marguerite-D'Youville, La-Vallée-du-Richelieu et Rouville.

## INTRODUCTION

Le projet Oléoduc Énergie Est de TransCanada, un réseau pipelinier de 4500 km, permettrait de faire transiter jusqu'à 1,25 million de barils de pétrole par jour, de l'Alberta et de la Saskatchewan vers les raffineries de l'Est du Canada et le terminal portuaire de Saint-Jean au Nouveau-Brunswick. Le pipeline servirait au transport de différents types de pétrole brut, tels que le bitume dilué, le pétrole brut synthétique et le pétrole brut léger.

Au Québec, le projet comprendrait la construction d'un pipeline de 1067 mm (42 po) de diamètre et d'environ 649 km de longueur entre la frontière de l'Ontario et celle du Nouveau-Brunswick, incluant deux segments latéraux pour éventuellement desservir les raffineries de Suncor dans l'Est de Montréal et d'Ultramar (Valero) à Lévis. Le pipeline traverserait le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (Communauté) sur une longueur d'environ 102 km.

Le 21 janvier 2016, le comité exécutif de la Communauté a pris acte du rapport de consultation publique de la commission de l'environnement de la Communauté tenue en septembre et octobre 2015, et s'est opposé au projet Oléoduc Énergie Est de TransCanada<sup>2</sup>. La Communauté s'oppose à ce projet en raison du déséquilibre entre les importants risques environnementaux et de sécurité publique qu'il comporte et les faibles retombées économiques anticipées pour le Grand Montréal. Elle s'oppose également au tracé proposé parce qu'il ne respecte pas les orientations, les objectifs et les critères du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) en matière d'aménagement, de sécurité et de protection des milieux naturels.

Le présent document dresse un portrait de l'impact du projet Oléoduc Énergie Est de TransCanada sur l'économie du Grand Montréal à partir des données factuelles disponibles. D'abord, le document présente une caractérisation de l'économie du Grand Montréal telle que formulée dans le Plan métropolitain de développement économique 2015-2020 de la Communauté. Par la suite, il résume l'évaluation de l'impact économique faite par le Conference Board du Canada pour TransCanada et termine avec quelques commentaires.

<sup>2</sup> Communauté métropolitaine de Montréal (2016). *Résolution CE16-012*, Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 21 janvier 2016.

## 1. Caractérisation de l'économie du Grand Montréal

Au cours des dix dernières années, la Communauté métropolitaine de Montréal a constamment réfléchi à l'état de son économie afin d'identifier les meilleures stratégies pour répondre aux principaux enjeux économiques du Grand Montréal, notamment en misant sur les forces de notre économie, en optimisant nos facteurs de production et en assurant une cohérence métropolitaine<sup>3</sup>.

### 1.1 Base économique

La région métropolitaine de Montréal a, selon toute vraisemblance, l'économie la plus diversifiée au Canada. Les principaux secteurs dans lesquels se spécialise la région métropolitaine sont :

- la distribution, surtout de matériaux de construction, d'articles personnels et ménagers, et de machines;
- les industries de l'information et de la culture : édition de logiciels, télécommunications, industrie du film, radiotélévision, services informatiques et jeux numériques<sup>4</sup>;
- les services professionnels et techniques.

La base économique de la région métropolitaine comprend aussi :

- des industries de transport, dont le transport terrestre de passagers, aérien et ferroviaire, et les services de soutien (aéroportuaires, portuaires et courtage);
- plusieurs industries manufacturières : aérospatiale, vêtement, plastique, impression, biopharmaceutique, meubles, matériel électrique et papier;
- certains types de commerces de détail et d'instituts d'enseignement;
- les services immobiliers.

Dans les régions métropolitaines, on regroupe parfois les secteurs économiques selon la fonction qu'ils remplissent :

- distribution : commerce de gros, transport et entreposage et publicité ;
- haute technologie : fabrication de produits aérospatiaux, pharmaceutiques, électroniques et scientifiques, services informatiques, scientifiques et génie;
- culture : édition, industrie du film, radio et télédiffusion, cinémas, loisirs et arts et spectacles;
- commande : gestion de société, comptabilité, finance, assurances et services immobiliers.

La région métropolitaine de Montréal se spécialise dans les trois premières. La seule grande fonction métropolitaine qu'elle remplit moins est celle de commande. À la suite du déplacement des sièges sociaux vers Toronto dans les années 1960-1990, l'offre de services aux entreprises par la région métropolitaine de Montréal se limite généralement au territoire du Québec.

<sup>3</sup> Communauté métropolitaine de Montréal (2015). *Plan métropolitain de développement économique 2015-2020*, mai.

<sup>4</sup> Les services informatiques et les jeux numériques sont classés dans les services professionnels.

## Base économique de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal

### Emploi par secteur économique, ENM de 2011

Secteurs économiques	Quotient de localisation <sup>1</sup> (> 1,25)	Emploi (> 1 000)
Commerce de gros	1,87	98 550
Cybercommerce et agents et courtiers	3,17	4 430
Matériaux de construction	2,37	14 365
Produits divers	2,31	11 745
Articles personnels et ménagers	2,29	25 420
Machines, matériel et fournitures	2,23	23 200
Véhicules automobiles et pièces	1,56	4 870
Information et culture	1,67	64 315
Éditeurs de logiciels	6,84	5 990
Télécommunications	2,04	25 535
Industries du film et de l'enr. sonore	1,87	9 965
Radio et télédiffusion (sauf payante)	1,55	8 035
Gestion de sociétés et d'entreprises	1,51	2 200
Services professionnels et techniques	1,39	163 860
Design	2,07	8 330
Publicité	1,77	11 340
Conception de systèmes informatiques	1,74	39 415
R-D scientifique	1,60	11 705
Génie et architecture	1,58	29 885
Comptabilité et tenue de livres	1,39	18 205
Études de marché, sondages, etc.	1,26	10 885
Transport	1,12	
Soutien (aéroport, port, courtiers, etc.)	1,72	16 220
Transp. terrestre (collectif, scolaire, taxi, etc.)	1,64	16 435
Transport aérien	1,43	9 635
Transport ferroviaire	1,39	4 500
Fabrication	1,10	
Produits aérospatiaux	2,84	25 940
Vêtement	2,76	9 660
Plastique	2,16	10 095
Produits en cuir	1,82	1 090
Impression	1,64	12 300
Produits pharmaceutiques	1,55	8 355
Meubles	1,53	8 555
Matériel électrique	1,53	7 960
Papier	1,39	7 425
Boissons	1,31	3 630
Instruments médicaux, de mesure, etc.	1,26	3 470
Commerce de détail	1,08	
Vêtements et accessoires vest.	1,93	34 200
Meubles et accessoires de maison	1,51	9 840
Produits de santé et de soins personnels	1,48	24 545
Alimentation	1,38	59 815
Finance et immobilier	1,05	
Immobilier, location et location à bail	1,60	7 520
Intermédiation financière	1,27	50 090
Enseignement	0,86	
Écoles techniques et de métiers	2,05	2 010
Cégeps et collèges communautaires	1,39	14 840
Autres (Beaux-Arts, sports, langues, etc.)	1,26	8 470
Autres		
Production et distribution d'électricité	1,50	14 695
Arts d'interprétation et sports-spectacles	1,43	12 840
<b>Total - Tous les secteurs</b>	<b>1,00</b>	<b>1 800 080</b>

1. Il s'agit, pour chaque secteur économique, du rapport entre sa part de l'emploi dans la RMR de Montréal et sa part de l'emploi en Amérique du Nord.

Sources : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, U.S. Bureau of the Census (ACS) et U.S. Bureau of Labor Statistics (QCEW)

## 1.2 Économie du savoir

L'économie métropolitaine de Montréal a plusieurs traits d'une économie du savoir.

Le Grand Montréal a une concentration de l'emploi plus élevée que la moyenne dans des secteurs économiques à savoir élevé, en particulier dans des grappes de haute technologie telles que l'aérospatiale, les sciences de la vie et les technologies de l'information et des communications (TIC). Montréal est l'un des trois grands pôles mondiaux aéronautiques, avec Seattle et Toulouse. Elle est le seul endroit au Canada, et l'un des rares sur la planète, où une entreprise peut réaliser toutes les phases de la création d'un nouveau médicament, de la recherche fondamentale jusqu'à la commercialisation. Finalement, avec une masse critique dans plusieurs secteurs, la grappe des TIC du Grand Montréal est très diversifiée et en forte expansion, en particulier dans le créneau du jeu vidéo, et, plus récemment, des effets spéciaux, qui ont un contenu élevé en TIC.

L'économie métropolitaine bénéficie de l'apport technologique d'entreprises étrangères qui comptent pour environ 30 % de l'emploi des trois principales grappes de haute technologie, soit l'aérospatiale, les sciences de la vie et les TIC<sup>5</sup>.

La région métropolitaine de Montréal possède plusieurs atouts d'une économie du savoir, dont des établissements d'enseignement parmi les plus intéressants lorsqu'on la compare aux autres métropoles nord-américaines. Le nombre et la qualité de ses établissements font de la région métropolitaine de Montréal la capitale universitaire du Canada. Avec ses 170 000 étudiants universitaires, dont 20 000 d'origine étrangère, le Grand Montréal a l'un des plus grands bassins d'étudiants universitaires en Amérique du Nord. Montréal est aussi la première métropole au pays pour le nombre de diplômes universitaires décernés (1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles). Selon le classement QS Best Student Cities 2013, Montréal serait la meilleure ville universitaire au Canada, la 2<sup>e</sup> en Amérique du Nord et la 9<sup>e</sup> au monde.

De même, la présence de centres de recherche et de deux méga-hôpitaux dans le Grand Montréal constitue, pour le secteur des sciences de la vie notamment, des infrastructures qui favorisent l'attraction de capitaux de recherche et de talents.

Par ailleurs, Écotech Québec représente la grappe des technologies propres. Cette dernière regroupe plusieurs sous-secteurs, dont celui de la chimie verte. Le secteur de la chimie verte possède des atouts pour se développer grâce à la présence d'une expertise (formulateurs chimiques, ingénieurs) et d'une infrastructure qui émane de secteurs plus traditionnels (ex : pétrochimie, pâtes et papiers). De plus, en fonction des tendances de marchés internationaux, on note de plus en plus d'occasions de développement et d'affaires à partir de l'expertise existante, entre autres pour :

- les matériaux biosourcés : biofibres industrielles composites verts, matériaux biodégradables, matériaux pour construction verte;
- les emballages biosourcés (bioplastiques);
- les extractibles forestiers (cosmétique, nutraceutique, résines/adhésifs);
- les produits chimiques biosourcés ou verts : nettoyants, solvants, surfactants, peintures, encres industrielles, résines, enzymes.

<sup>5</sup> Montréal International (2010). *Indicateurs d'attractivité 2010-2011*, p. 24.

### 1.3 Plan métropolitain de développement économique

Selon l'article 151 de sa loi constitutive (L.R.Q., chapitre C-37.01), la Communauté possède la compétence de faire la promotion de son territoire sur le plan international pour y favoriser l'essor et la diversification de l'économie.

En 2005, la Communauté métropolitaine de Montréal s'est donné un premier Plan de développement économique (PDE) pour la période 2005-2010 et une mise à jour pour la période 2010-2015. Comme le niveau de vie d'une région est déterminé par l'utilisation productive qu'elle fait de son capital humain et de son capital physique, ces plans visaient à stimuler la compétitivité de la région métropolitaine de Montréal en augmentant la productivité des entreprises. Le PDE misait d'abord et avant tout sur un programme de soutien aux grappes industrielles comme levier d'amélioration de la productivité des entreprises.

Au cours de la dernière décennie, la Communauté a soutenu la mise sur pied de neuf secrétariats de grappes industrielles. Dans la première vague, entre 2005 et 2007, se sont constitués le Bureau du cinéma et de la télévision du Québec, Aéro Montréal (aérospatiale), Montréal InVivo (sciences de la vie) et TechnoMontréal (technologies de l'information et des communications). Dans une deuxième vague, de 2010 à 2015, se sont créés Écotech Québec (technologies propres), Finance Montréal (secteur financier), CargoM (transport et logistique), AluQuébec (aluminium) et mmode (mode).

Le Grand Montréal profite maintenant d'une vision partagée par les principaux acteurs économiques de la métropole (la communauté, les grappes, Montréal International, le Conseil emploi métropole, les chambres de commerce et les gouvernements fédéral et provincial), ce qui permet, entre autres, une plus grande cohérence de l'action gouvernementale. La Communauté nomme cette action partenariale « le modèle montréalais », désignant ainsi l'implication, la cohérence et l'arrimage de l'intervention et des actions des partenaires qui touchent les stratégies de la Communauté en matière d'innovation, de soutien au développement des secteurs économiques de pointe, d'attraction d'investissement ou de développement de la main-d'œuvre. Cette collaboration, qui s'est développée au fil des années, renforce la stratégie économique de la Communauté, notamment par un partage du risque financier et une appropriation des enjeux par les partenaires.

Un troisième plan a été adopté en 2015, le Plan métropolitain de développement économique (PMDE) 2015-2020. L'objectif de la Communauté est de générer de la prospérité, selon les principes du développement durable en créant de la richesse pour mieux la réinvestir et la partager. Concrètement, l'objectif est de hisser le Grand Montréal dans les dix premières régions métropolitaines d'Amérique du Nord en termes de croissance du PIB par habitant, d'ici 20 ans.

Le PMDE 2015-2020 propose des actions ciblées, organisées sur trois axes stratégiques, afin de faire face aux enjeux économiques prioritaires du territoire. Ces trois axes, mis en synergie, viennent appuyer l'objectif ambitieux de création de richesse dont s'est dotée la région depuis dix ans maintenant.

## Tableau synthèse de la stratégie du PMDE 2015-2020<sup>6</sup>

ORIENTATIONS	MOYENS (formulation abrégée)
<b>AXE 1 – MISER SUR LES FORCES DE NOTRE ÉCONOMIE</b>	
<b>Appuyer le développement des grappes métropolitaines</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Mettre à jour les profils des secteurs d'excellence</li> <li>› Encourager les activités intergrappes</li> <li>› Développer des pratiques et des outils qui permettent de stimuler l'innovation</li> <li>› Élaborer une stratégie de rayonnement des grappes métropolitaines</li> </ul>
<b>Soutenir la consolidation des industries de l'économie créative</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Évaluer le besoin et la faisabilité d'activer de nouvelles grappes métropolitaines afin de soutenir la structuration du secteur des industries créatives</li> <li>› Développer une stratégie de rayonnement du Grand Montréal créatif</li> </ul>
<b>Faire la promotion de la plaque tournante logistique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Développer une stratégie de promotion du secteur de la logistique et du transport</li> </ul>
<b>AXE 2 – OPTIMISER NOS FACTEURS DE PRODUCTION</b>	
<b>Stimuler les investissements privés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Mettre en œuvre la Stratégie de mise en valeur des espaces industriels</li> <li>› Mettre en œuvre la stratégie de Montréal International en matière d'investissement direct étranger</li> <li>› Établir un portrait du réseau d'investissement en capital et élaborer des stratégies sectorielles d'investissement</li> <li>› Créer une cellule de crise en matière d'investissements industriels</li> </ul>
<b>Doter la métropole d'une main-d'œuvre de haut calibre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Mettre en œuvre la stratégie de Montréal International en matière d'attraction de talents</li> <li>› Soutenir les initiatives qui visent la rétention des étudiants étrangers</li> <li>› Soutenir des initiatives qui permettent l'adéquation de la main-d'œuvre aux besoins des entreprises</li> <li>› Soutenir des initiatives ayant pour objectif d'accroître la réussite scolaire, la diplomation universitaire et l'accès au marché du travail</li> </ul>
<b>AXE 3 – ASSURER UNE COHÉRENCE MÉTROPOLITAINE</b>	
<b>Faire de la région métropolitaine de Montréal un chef de file mondialement reconnu parmi les régions intelligentes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Soutenir et accompagner les initiatives de ville intelligente des municipalités du territoire et favoriser le maillage entre elles</li> </ul>
<b>Mobiliser les acteurs économiques de la métropole</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Tenir une rencontre bisannuelle des acteurs du modèle montréalais</li> <li>› Assurer la cohérence des initiatives qui visent le positionnement du Grand Montréal économique en partenariat avec les acteurs du modèle montréalais</li> <li>› Mettre en place un partenariat entre les acteurs du modèle montréalais</li> <li>› Évaluer la faisabilité de mettre en place un fonds d'économie sociale métropolitain</li> </ul>

<sup>6</sup> Communauté métropolitaine de Montréal (2015). *Plan métropolitain de développement économique 2015-2020*, mai.

## 2. Impact économique de la construction et de l'exploitation de l'oléoduc

TransCanada a confié au Conference Board du Canada le mandat de fournir une évaluation des retombées économiques des projets proposés Oléoduc Énergie Est et Réseau Principal de l'Est<sup>7</sup>. Cette évaluation est une mise à jour en fonction des plus récentes modifications apportées au projet. Le principal changement étant l'abandon de la construction du terminal de Cacouna, dans la province du Québec.

### 2.1 Modèle d'estimation

Le Conference Board du Canada a évalué les retombées économiques et fiscales du projet Oléoduc Énergie Est<sup>8</sup> :

- liées à l'investissement initial requis pour construire l'oléoduc et les infrastructures connexes;
- liées à l'exploitation de l'oléoduc une fois celui-ci construit et opérationnel.

Le Conference Board a évalué trois types de retombées économiques liées au développement et à l'exploitation du projet Oléoduc Énergie Est :

- les retombées directes : elles sont directement liées au développement et à l'exploitation du projet Oléoduc Énergie Est. Au cours de la phase de développement, la plupart des retombées directes toucheront l'industrie de la construction. Pendant la phase d'exploitation, elles se produiront toutes dans le secteur du transport par oléoduc;
- les retombées indirectes : aussi appelées « retombées sur la chaîne d'approvisionnement », elles correspondent aux incidences économiques liées à l'utilisation d'intrants intermédiaires ou d'autres services de soutien en vue de construire les pipelines ou de les entretenir après leur mise en service;
- les retombées induites, c'est-à-dire celles qui se produisent quand les employés dépensent les salaires gagnés grâce aux retombées directes et indirectes. Leurs incidences économiques touchent généralement les secteurs orientés vers le consommateur, comme la vente au détail.

Le Conference Board a aussi estimé les retombées fiscales : ce sont les recettes publiques liées aux retombées économiques susmentionnées, tant au palier fédéral que provincial. Les retombées fiscales excluent les recettes foncières. Tous les calculs ont été faits avec les estimations des coûts et des revenus liés à la construction et à l'exploitation du projet Oléoduc Énergie Est que TransCanada a fournies.

Les retombées directes, indirectes et induites sur le produit intérieur brut (PIB) et sur l'emploi qui découlent de la construction et de l'exploitation du projet Oléoduc Énergie Est ont été évaluées à l'aide du modèle interprovincial d'entrées-sorties de Statistique Canada. Ce modèle montre les relations entre les secteurs de l'économie en indiquant, pour chacune des catégories de biens et services, ceux qui les utilisent et ceux qui les produisent. Cette chaîne d'approvisionnement peut être analysée pour près de 300 industries différentes par province. Le modèle évalue l'impact économique de l'oléoduc en déterminant de quelle façon la demande de biens et services qu'il

<sup>7</sup> Energy East Pipeline Ltd. (2016). *Consolidated Application, Volume 1: Energy East Project and Asset Transfer Applications*, Appendix 1-2, Conference Board of Canada Report (October 2015) (réf./ONÉ - A76905-8 V1).

<sup>8</sup> Energy East Pipeline Ltd. (2016). *Consolidated Application, Volume 1: Energy East Project and Asset Transfer Applications*, Appendix 1-2, Conference Board of Canada Report (October 2015) (réf./ONÉ - A76905-8 V1).

suscite se propage entre les secteurs productifs qui sont sollicités directement et indirectement. Cette répartition des biens et services s'effectue par des rondes successives de revenus et de dépenses, un processus connu sous le nom de « propagation de la demande ».

TransCanada a préparé les estimations sur les coûts et les revenus liés à la construction et à l'exploitation du projet Oléoduc Énergie Est, estimations qui ont servi à la présente analyse. Les retombées fiscales ont été estimées par le Conference Board.

## 2.2 Résultats de l'étude d'impact économique

Par ses retombées directes, indirectes et induites, le projet Oléoduc Énergie Est suscitera au Québec :

- 4 382 emplois par an pendant sa construction (9 ans), dont 3 168 emplois directs et indirects;
- 488 emplois par an pendant son exploitation (20 ans<sup>9</sup>), dont 324 emplois directs et indirects.

Il ajoutera au PIB du Québec :

- 438 M\$ de 2013 par an pendant sa construction;
- 266 M\$ de 2013 par an pendant son exploitation.

À partir des estimés provinciaux du Conference Board du Canada, on peut évaluer les retombées économiques sur le territoire de la Communauté par une règle de trois en prenant la part du pipeline qui sera installée dans la Communauté. C'est une règle arbitraire qui sous-estime vraisemblablement l'impact métropolitain de l'oléoduc. Par exemple, parmi leurs effets indirects, la construction de l'oléoduc exigera des services de génie et son exploitation et fera appel à des services informatiques. Tous les deux devraient provenir en majorité de la région métropolitaine.

L'oléoduc aura une longueur de 649 km au Québec en incluant les conduites latérales qui mènent aux terminaux de Montréal-Est et Lévis. Sur le territoire de la Communauté, le tracé fait 102 km, en incluant la conduite du terminal de Montréal-Est. La part de l'oléoduc au Québec qui sera installée dans la Communauté atteindra 15,7 % (= 102 km ÷ 649 km).

Aux fins de comparaison, la RMR de Montréal a un emploi de 2 041 000 en 2015 et un PIB de 198 milliards \$ de 2013.

Par ses retombées directes, indirectes et induites, le projet Oléoduc Énergie Est suscitera sur le territoire de la Communauté :

- 690 emplois par an pendant sa construction (9 ans), soit 0,03 % de l'emploi métropolitain, dont 499 emplois directs et indirects;
- 77 emplois par an pendant son exploitation (20 ans), soit 0,004 % de l'emploi métropolitain, dont 51 emplois directs et indirects.

<sup>9</sup> La durée de vie du projet s'annonce beaucoup plus longue que 20 ans, mais il s'agit de la période initiale au cours de laquelle Énergie Est peut compter sur des contrats fermes.

Il ajoutera au PIB de la Communauté :

- 69 M\$ de 2013 par an pendant sa construction, soit 0,03 % du PIB métropolitain;
- 42 M\$ de 2013 par an pendant son exploitation, soit 0,02 % du PIB métropolitain.

Le tableau ci-joint contient plus de détails.

### Retombées économiques de l'oléoduc Énergie Est sur le territoire de la CMM

	Retombées économiques			
	Totales		Par an	
	Au Québec (15,7 % de l'oléoduc <sup>1</sup> )	Dans la CMM	Au Québec (15,7% de l'oléoduc <sup>1</sup> )	Dans la CMM
<b>Scénario minimum</b>				
Emplois cumulatifs (personnes-années)	49 195	7 744	nd	nd
Construction (9 ans)	39 438	6 208	4 382	690
Directs	17 662	2 780	1 962	309
Indirects	10 850	1 708	1 206	190
Induits	10 925	1 720	1 214	191
Exploitation (20 ans)	9 757	1 536	488	77
Directs	668	105	33	5
Indirects	5 815	915	291	46
Induits	3 274	515	164	26
Retombées directes, indirectes et induites				
PIB cumulatif (M\$ 2013)	9 257	1 457	nd	nd
Construction (9 ans)	3 942	621	438	69
Exploitation (20 ans)	5 315	837	266	42
Revenus fiscaux fédéraux et provinciaux cumulatifs (M\$ 2013)	2 122	nd	nd	nd
Construction (9 ans)	972	nd	108	nd
Exploitation (20 ans)	1 151	nd	58	nd
<b>Scénario maximum</b>				
Emplois cumulatifs (personnes-années)	52 454	8 257	nd	nd
Construction (9 ans)	39 438	6 208	4 382	690
Directs	17 662	2 780	1 962	309
Indirects	10 850	1 708	1 206	190
Induits	10 925	1 720	1 214	191
Exploitation (20 ans)	13 016	2 049	651	102
Directs	892	140	45	7
Indirects	7 757	1 221	388	61
Induits	4 368	688	218	34
Retombées directes, indirectes et induites				
PIB cumulatif (M\$ 2013)	11 032	1 737	nd	nd
Construction (9 ans)	3 942	621	438	69
Exploitation (20 ans)	7 091	1 116	355	56
Revenus fiscaux fédéraux et provinciaux cumulatifs (M\$ 2013)	2 507	nd	nd	nd
Construction (9 ans)	972	nd	108	nd
Exploitation (20 ans)	1 535	nd	77	nd

1. Part de l'oléoduc au Québec qui sera installée dans la CMM :  $102 \text{ km} \div 649 \text{ km} = 15,7 \%$ .

La longueur inclut les conduites latérales.

Source : Energy East Pipeline Ltd. (2016). *Consolidated Application, Volume 1: Energy East Project and Asset Transfer Applications*, Appendix 1-2, Conference Board of Canada Report (October 2015) (réf/ONÉ - A76905-8 V1).

Enfin, les recettes du gouvernement provincial ont été évaluées au Québec à 108 M\$ de 2013 par an pendant la construction et de 58 M\$ de 2013 par an pendant l'exploitation.

Les retombées de l'exploitation ont été calculées ici en tenant compte de la capacité réservée de l'oléoduc, qui est vendue par des contrats à long terme. Il s'agit d'un scénario minimum. Comme TransCanada s'attend à ce que soient utilisées une capacité non réservée de 90 000 barils par jour et une capacité non souscrite, mais réservée de 90 000 barils par jour, le Conference Board du Canada a calculé les retombées de l'exploitation avec ces hypothèses. Il s'agit d'un scénario maximum.

Selon ce scénario maximum, les retombées économiques de l'exploitation de l'oléoduc au Québec passeraient à 651 emplois par an, dont 433 emplois directs et indirects, et un ajout au PIB de 355 M\$ de 2013 par an. Ses retombées fiscales grimperaient à 77 M\$ de 2013 par an. Les retombées économiques de l'exploitation sur le territoire de la Communauté s'élèveraient annuellement à 102 emplois, dont 68 directs et indirects, un ajout au PIB de 56 M\$ de 2013 par an.

TransCanada a fait des ajouts au projet depuis la publication de la dernière étude des retombées économiques. Le 3 février 2016, l'entreprise a signé une entente avec la société ABB pour la fourniture de bâtiments électriques qui abriteront le matériel nécessaire à l'alimentation électrique des stations de pompage. Cette entente devrait aboutir à la création de 120 emplois directs dans la grande région de Montréal et de 90 emplois indirects à l'extérieur pendant la construction de l'oléoduc. Le 23 février, TransCanada a annoncé l'embauche de 40 employés à Montréal. L'impact économique de l'oléoduc devra être révisé à la hausse, mais ces changements risquent peu de modifier les conclusions que l'on peut en tirer.

### **2.3 Commentaires sur l'étude d'impact économique**

Le projet Oléoduc Énergie Est stimulera peu l'activité économique du Grand Montréal. Sa construction augmentera le PIB métropolitain de 0,03 % par an et son exploitation de 0,02 % par an. Les retombées sur l'emploi sont semblables pendant la construction (0,03 % par an), mais plus limitées pendant l'exploitation (0,004 % par an). Le nombre d'emplois directs dans le Grand Montréal, qui atteint 309 emplois par an pendant la construction, chute à 5 par an pendant l'exploitation. C'est ce que l'on attend d'une industrie à forte intensité capitalistique — par conséquent, faible en main-d'œuvre — comme celle des pipelines.

L'analyse faite par le Conference Board du Canada est une analyse standard de retombées économiques. La méthode semble correcte.

Un bémol, cependant. Même faible, le nombre d'emplois indirects et induits générés par l'exploitation de l'oléoduc paraît trop élevé par rapport aux emplois directs. On évalue cela avec le multiplicateur d'emploi. Il montre de combien augmente l'emploi total lorsque l'emploi d'un secteur économique augmente de 1. Il s'agit du nombre d'emplois directs, indirects et induits divisé par le nombre d'emplois directs. Le multiplicateur d'emploi atteint 2,233 dans la construction de l'oléoduc au Québec et 14,606 dans son exploitation.

Statistique Canada ne publie pas les multiplicateurs provinciaux d'emploi, mais il les produit sur demande. Au Canada, ceux de l'Alberta ont été publiés par le gouvernement provincial. Ceux des secteurs économiques les plus pertinents ont été reproduits dans le tableau ci-après afin qu'ils soient comparés aux résultats du Conference Board du Canada.

Dans la construction de l'oléoduc, le multiplicateur d'emploi de l'étude se compare au multiplicateur albertain des industries de la construction non résidentielle, des travaux de génie liés au transport et des travaux de génie pour le pétrole et le gaz : de 2,0 à 2,1. Par contre, dans l'exploitation de l'oléoduc, le multiplicateur de l'étude (14,606) est égal à plus de 4 fois celui du transport par pipeline en Alberta (3,26).

### Multiplicateurs fermés<sup>1</sup> de l'emploi dans le transport par pipeline

Multiplicateur fermé<sup>1</sup> de l'emploi

#### Construction du pipeline

Conference Board / TransCanada, 2015 Alberta, 2011	2,233
Construction non résidentielle	2,048
Travaux de génie liés au transport	2,129
Travaux de génie pour le pétrole et le gaz naturel	2,093

#### Exploitation du pipeline

Conference Board / TransCanada, 2015	14,606
Alberta, Transport par pipeline (SCIAN 486), 2011	3,260

1. Le multiplicateur de l'emploi désigne le nombre total d'emplois requis par emploi direct requis. Le multiplicateur fermé compte les emplois directs, indirects et induits.

Sources : Energy East Pipeline Ltd. (2016). *Consolidated Application, Volume 1: Energy East Project and Asset Transfer Applications*, Appendix 1-2, Conference Board of Canada Report (October 2015) (réf./ONÉ - A76905-8 V1) ; Government of Alberta (2015). *Alberta Economic Multipliers 2013*.

La mesure des effets induits est souvent critiquée, car elle peut mener à surestimer l'impact économique. Elle peut introduire un biais en faveur des projets qui ont un contenu en main-d'œuvre élevé. D'ailleurs, dans la note qui résume l'impact de l'oléoduc sur l'emploi, TransCanada ne montre que les effets directs et indirects. Ceci dit, le risque est limité dans le cas du transport par oléoduc, car c'est un secteur à forte intensité de capital.

Les modèles d'entrées-sorties ont des contraintes qui peuvent limiter la portée des analyses d'impact.

- La relation entre les entrées et les sorties de l'industrie est linéaire et fixe, ce qui signifie qu'un changement dans la demande pour un produit ou pour les sorties de toute l'industrie se traduira par un changement proportionnel dans la production. Le modèle ne peut pas tenir compte des économies et déséconomies d'échelle ou des changements structurels dans les technologies de production.
- Les prix sont fixes dans le modèle.
- Les modèles d'entrées-sorties sont statiques et ne prennent pas en compte la quantité de temps nécessaire pour que les changements se produisent.

- Il n'y a pas de contraintes de capacité. Cela implique que la hausse de la production suscite une augmentation de la demande de main-d'œuvre au lieu d'un simple redéploiement de la main-d'œuvre existante. Elle implique également qu'aucun déplacement ne se produit entre industries lorsque de nouveaux projets sont terminés.

Les rigidités des modèles d'entrées-sorties font qu'ils se prêtent davantage à la mesure de l'impact économique de projets à court terme. L'impact de l'exploitation de l'oléoduc dans plus de 20 ans peut être difficile à saisir adéquatement.

Pour la Communauté, la principale lacune de l'analyse d'impact économique est qu'elle ne renseigne pas sur la rentabilité économique et sociale de l'oléoduc. L'analyse d'impact économique fournit des informations sur les impacts macro-économiques comme l'emploi, le PIB et les rentrées fiscales, et sur leur répartition dans le temps et par province. Elle répond à la question : à quel point est-ce que l'oléoduc Énergie-Est stimule l'activité économique au Québec ? Cependant, elle ne peut pas répondre à la question : est-ce que l'oléoduc est rentable socialement pour le Québec ou la région métropolitaine de Montréal ? Est-ce que les bénéfices économiques et sociaux de l'oléoduc excèdent tous les coûts, en particulier ceux qui découlent des déversements potentiels de pétrole ? Une analyse d'impact économique n'évalue pas les avantages et les coûts économiques et sociaux, donc elle ne permet pas de déterminer si un projet est rentable pour la société. Or, la plupart des objections de la Communauté découlent des coûts sociaux et environnementaux de l'oléoduc, ce que les économistes appellent des externalités négatives. Ceux-ci sont évalués couramment dans des analyses avantages-coûts, qui manquent dans le cas du projet Oléoduc Énergie Est.

## CONCLUSION

L'économie du Grand Montréal est la plus diversifiée du Canada, avec une concentration de l'emploi plus élevée que la moyenne dans des secteurs économiques à savoir élevé, en particulier dans des grappes technologiques (aérospatiale, sciences de la vie, technologies propres et technologies de l'information et des communications). De façon générale, ces industries liées au savoir sont peu affectées par les fluctuations de l'offre et de la demande en produits pétroliers sur le territoire.

L'évaluation faite par le Conference Board du Canada sur l'impact économique du projet Oléoduc Énergie Est de TransCanada confirme la faiblesse des retombées pour le Grand Montréal et pour le Québec. L'impact sera limité sur l'économie québécoise, surtout dans le long terme. La construction et l'exploitation du projet Oléoduc Énergie Est de TransCanada auront en effet peu de retombées fiscales et engendreront la création d'un très faible nombre d'emplois.

De plus, ces retombées, même faibles, sont vraisemblablement surestimées. En effet, dans l'exploitation de l'oléoduc, le multiplicateur de l'étude (14,606) est égal à plus de 4 fois celui du transport par pipeline en Alberta (3,26).

Ceci dit, une analyse d'impact économique ne renseigne pas sur la rentabilité économique et sociale de l'oléoduc. Elle fournit des informations sur les impacts macro-économiques comme l'emploi, le PIB et les rentrées fiscales, et sur leur répartition dans le temps et par province. Il manque une analyse avantages-coûts, qui évaluerait les avantages et les coûts économiques et sociaux de l'oléoduc, notamment en matière de risques environnementaux et de santé publique. La plupart des objections de la Communauté découlent des coûts environnementaux de l'oléoduc. Actuellement, il manque un outil synthétique qui permet de déterminer si le projet est rentable économiquement et socialement pour la région métropolitaine de Montréal.